

LE COUP DU PAPE



Elle est vraiment bien bonne ! Poincaré a appuyé sa politique extérieure sur la droite et le centre de la Chambre et charge de revanche pour la politique intérieure. Le parti catholique s'est fait le champion de la méthode de la Ruhr et de l'intransigeance vis-à-vis de l'Allemagne.

Tout à coup une voix s'élève qui condamne la politique extérieure de Poincaré et qui adopte le point de vue allemand d'une enquête impartiale sur les possibilités de paiement du Reich et qui demande « qu'on n'exige pas du débiteur ce qu'il ne pourrait donner sans épuiser complètement ses ressources et sa puissance de production ».

Et, cette voix, pleine de larmes apitoyées pour la malheureuse terre allemande, c'est celle de Notre Saint Père le Pape.

Il fait sienne tout entière la thèse du chancelier de l'Empire, il propose que l'on « examine s'il est nécessaire de maintenir des occupations territoriales... » et « s'il ne vaudrait pas mieux y substituer, ne fût-ce que progressivement, d'autres garanties non moins efficaces et certainement moins périlleuses ».

C'est un magistrat désaveu de la politique Poincaré dans la Ruhr, c'est un pontifical camouflet à la majorité catholique et droitiste qui soutient le ministère, c'est la condamnation en Cour de Rome des votes de MM. Groussau, Vandame, Desjardins, Crespel, etc., pourtant illis soumis de l'Eglise.

Le Pape est infatigable ! Il décrète que l'occupation de la Ruhr et la politique Poincaré sont des erreurs.

Va-t-on brûler comme hérétiques les députés de la droite ou ceux-ci vont-ils voter contre le gouvernement ? C'est bien la peine d'avoir une ambassade au Vatican !

Eug. GUILLEUME.

Les commentaires franco-belges sur la lettre pontificale

Paris, 29. — Tous les journaux commentent vivement la lettre de Pie XI au cardinal Gasparri.

Le « Petit Journal » estime que l'initiative du pape est, pour le moins inusitée et maladroite.

Le « Petit Parisien » se demande comment le pape peut ignorer la patience et la longanimité dont la France a fait preuve en face de la mauvaise volonté évidente de l'Allemagne.

Le « Eclair » regrette que le pape n'ait parlé plutôt du moyen d'arriver à rendre honorables les Allemands, sans l'emploi de la force.

Le « Echo de Paris » observe qu'au moment où retentit l'appel du Saint Père, la presse allemande et le chancelier continuent à prêcher la résistance à outrance avec les assassinats.

Le « Echo National » écrit : Il est plus que douteux que les conseils de bonne foi donnés par Pie XI à l'Allemagne de M. Cuno obtiennent meilleurs succès que les conseils de modération prodigués par Benoît XV en 1917 au gouvernement de Guillaume II.

La « République Française » estime que le message de la lettre ou le « nappé traite du procès des réparations, sont évidemment intervenus en Allemagne comme une adhésion à la thèse allemande.

Le « Soir », de Bruxelles, écrit notamment : Pie XI continue la politique de Benoît XV. Ainsi, peut-on s'attendre à l'approbation sans réserve du document de Rome par les Allemands et tous les pro-boches Lloyd-George, par tous ceux qui rêvent l'abandonnement de la France et de la Ruhr, par ricochet.

La « Nation Belge », catholique, écrit : La lettre pontificale aura certainement surpris et affligé, en Belgique, et en France, tous les cours catholiques.

C'est, en somme, la thèse allemande qu'appuie le document pontificale.

Enfin, dans la lettre du Saint Père ne dit-elle pas un mot sur les assassinats des soldats belges tombés victimes des excitations du gouvernement de Berlin ? Lors qu'en 1914 la Belgique fut victime de la part de l'Allemagne d'une invasion et d'une occupation autrement tyrannique et meurtrière que les opérations franco-belges en cours dans la Ruhr, le Saint Siège se refusa, malgré les supplications des catholiques de France et de Belgique, à intervenir dans le débat en faveur de notre pays ; heureusement, rien au monde ne put obliger les catholiques belges à désertir la cause de la patrie, encore couverte des ruines accumulées par l'invasion allemande.

L'indépendance Belge, libérale, consista de son côté une indulgence par trop grande à l'égard de l'Allemagne.

Une nouvelle demande d'interpellation

Paris, 29. — M. Louis Rollin, député de la Seine, a déposé une demande d'interpellation sur la nécessité et la parfaite légitimité des occupations territoriales indispensables, soit à la sécurité de la France, soit au paiement de sa créance.

Cette demande d'interpellation, qui se réfère à la lettre pontificale, sera jointe pour la discussion, à celles de MM. Damesnil, Herriot et Marc Sangnier, sur le même sujet.

Une amnistie, le 14 juillet

COMMUNISTES ET ROYALISTES EN BENEFICIAIRENT

Paris, 29. — On signale que hier soir, dans les milieux parlementaires circulait avec insistance le bruit que la grâce amnistie à l'occasion du 14 juillet serait accordée, non seulement aux militants de la Mer Noire, mais aussi aux communistes et aux royalistes condamnés récemment en faisant actuellement l'objet de poursuites.

Le temps d'aujourd'hui

EAU

Température à Paris : beau ; peu nuageux. Température minimum : 10°.

APRES LES GRANDS MATCHES DE BOXE

Une visite aux Champions nord-ests

MORELLE, le vainqueur de Siki, veut s'attaquer à l'anglais Joe Beckett. Quant à MASCART, il va matcher Guinchi, le champion italien, et est prêt à rencontrer Criqui

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Depuis les brillantes victoires remportées par Morelle, contre Battling-Siki au vélodrome d'Ilver, et par Mascart contre Mac Adam, le 23 juin dernier, au Cirque de Paris, la coquette salle du St. Georges Sports d'Anzin, descendit plus. C'est que, par ces deux victoires retentissantes, l'écureur Tietard s'est acquis deux nouveaux titres de gloire qui le plaçaient incontestablement parmi les meilleurs écureurs de boxe de France.

Que pensent les « poullins » de Tietard de leurs succès auprès ? Quels sont leurs projets ? C'est ce que nous sommes allés leur demander.

Il est à peine dix heures du matin, quand nous arrivons à l'établissement renommé de la rue de Saint-Amand, que nous apercevons avec raison « l'Ecole des Champions », il y a à peine quinze jours. Malgré l'heure matinale, les « sportsmen » de l'équipe Mascart sont déjà rentrés de leur séance d'entraînement.



LE CHAMPION MASCART (à droite) ET SON MANAGER TIETARD

Pontignac, qui doit se rencontrer avec Sirlain, l'ex-champion de Provence, puis avec, à Marseille, le 15 juillet prochain, est la avec Beiscol, challenger au titre de champion de Belgique poids moyens, qui doit, lui aussi, à la même date rencontrer Fratini, champion d'Italie. Morelle, champion de France, a déjà remporté son plus récent match victorieux, les a accompagnés dans leurs déplacements de « touring » et de « cross country ».

Les boxeurs ont travaillé ferme depuis 3 heures du matin de ce matin, et ont travaillé l'un discutant devant des verres de limonade et de café coupé d'eau. Les poullins de Tietard nous reconnaissent et nous invitent à leur table.

Le vainqueur de Siki

Emile Morelle, le vainqueur de Siki, est un grand, bien charpenté, au visage rasé, aux allures un peu gauches du campagnard non enfant qui sort de son village. Il y a quelques mois encore, il exerçait la profession de peintre dans un atelier de construction de wagons de chemins-de-fer à Anzin. Depuis sa victoire sur Piochelle remportée en 30 rounds aux points en janvier dernier, qui lui conféra le titre de champion de France, poids mi-lourds, il a abandonné le pinceau pour les gants de combat. C'est plus lucratif, paraît-il... Il ne se cache pas...

Depuis lors, il a connu de nouveaux succès, qui le classent définitivement parmi les meilleurs boxeurs français.

Tout d'abord, Morelle nous parle de son dernier match avec le nègre Siki, vainqueur de Carpentier.

« En mobilisant sur le ring le 16 juin dernier, au vélodrome d'Ilver, à Paris, je n'étais pas plus gêné que si je me fus rendu au bal. J'étais en meilleure forme que jamais. J'étais confiant. Les deux premiers rounds s'écoulaient. Incontestablement Siki avait l'avantage, mais je ne comptais pas le laisser aller. Je me suis défendu de la façon la plus sage et la plus intelligente, et pendant les six derniers rounds, j'ai repris le dessus. Siki ne m'a jamais plus dit un mot, mais j'ai déjà la conviction que je l'abattrais vers le 8 ou le 9 round. A la fin du cinquième round, j'avais nettement l'avantage. Vous connaissez le reste... »

« A peine le coup de gong retentit-il que comme une bête furieuse, le nègre bondit sur moi et m'asséna le terrible coup-de-poing qui devait m'abattre et entraîner en même temps sa disqualification... »

« Les juges me proclamèrent vainqueur, mais j'aurais voulu remporter un victoire plus complète... »

Pendant quinze jours, je souffris terriblement des suites de ce match. Aujourd'hui cependant j'ai bien remis, et j'ai pu aller à l'entraînement. Mon intention est de rencontrer de nouveau Siki, pour lui prouver mon incontestable supériorité. Acceptera-t-il un match revanche ? Je ne le sais. En tout cas, j'espère ardemment.

« Des pourparlers sont actuellement engagés avec Tietard et le manager de Joe Beckett, le champion anglais, pour une rencontre probable qui aurait lieu à Londres. Si les négociations s'aboutissent pas, je rencontrerai Dick Smith, qui, comme Beckett fut l'adversaire malheureux de Carpentier... »

« Je suis actuellement en pleine forme, et ne demande qu'à poursuivre ma carrière qui, jus qu'à présent m'a été favorable... »

A peine avons-nous terminé notre interview, que Mascart, le jeune prodige anzinien, entre et vient serrer les mains de ses amis et entraîneurs.

Le vainqueur de Mac Adam

Mascart ne fait pas que de la boxe. Il revient de Valenciennes où il a eu une entrevue avec son banquier pour placer ses bénéfices laborieusement acquis. Dans le même temps, il a pris sa leçon tri-hebdomadaire de français. Si Mascart sait boxer, il connaît aussi la valeur de l'argent, et ne cherche qu'à arrondir son compte pour les jours moins heureux. Il a raison... Il veut aussi parfaire son instruction, car il sait qu'il en aura besoin.

Dans quelques jours il reprendra son entraînement pour se rencontrer avec Guinchi, le champion italien, et un franc de dimanche à Marseille, le 15 juillet prochain.

De son dernier combat, Mascart ne parle plus. Sa victoire a été si rapide et si foudroyante qu'il n'en a conservé que de fugitives impressions. Quelques droits, quelques directs, quelques « awings », puis ce fut l'estocade finale, qui fut « sportivement violente », le champion d'écureur.

Le lendemain de sa victoire, Mascart était peu plus fatigué que s'il eût fait une simple séance d'entraînement.

S'il ne parle plus du passé, le jeune champion anzinien envisage l'avenir.

Guinchi, il le battra, il en a la certitude... Qui rencontrera-t-il ensuite ?

Un match est projeté avec Joe Fox, champion de Grande-Bretagne, poids plume. Mascart espère en sortir victorieux. Une bourse de trois cent mille francs a été offerte par un impresario parisien, pour une rencontre Criqui-Mascart.

J'ai vu Criqui boxer, nous dit le jeune prodige, je connais son style et ne le crains pas. Je suis donc prêt à le rencontrer quand on voudra pour une bourse raisonnable. Mais mon intérêt n'est pas d'accéder les choses, je préfère travailler encore, beaucoup travailler, et continuer à m'entraîner inlassablement dans mes prochains matches. Cette méthode, d'ailleurs, me sera beaucoup plus lucrative. De toutes façons, je ne peux rencontrer Criqui avant un an ou deux. D'ici-là, j'aurai tout le temps de me juger et de me perfectionner.



EMILE MORELLE, LE VAINQUEUR DE BATTLING SIKI

La confiance de Tietard

Tietard, manager de Mascart, champion du Nord poids légers, qui vient de se joindre à ses élèves, nous dit lui aussi ses espoirs.

« Je viens d'être défait pour mon titre de champion du Nord poids légers. Inutile de vous dire que j'accepte le défi. Je ferai mon possible pour que le match projeté ait lieu à Paris, afin de montrer au public de la capitale que le manager de Mascart sait tenir le ring. Ce match, cependant, sera le dernier de ma carrière de boxeur, que je veux terminer en beauté. Après cette ultime rencontre, je me consacrerai tout entier à mon « poullin »... »

« On a beaucoup parlé, ces temps derniers, d'une rencontre Criqui-Mascart. Bien qu'aucun pourparler n'ait été engagé à ce sujet, je n'hésiterais pas à l'accepter, dès maintenant si on la proposait officiellement. Criqui est terrifié. Je l'ai vu souvent en face de l'écureur, mais je connais aussi Mascart... »

« Mon intention n'est nullement de précéder de précéder un « événement » sportif, qui deviendrait bientôt inévitable. Avant d'acquiescer, cependant, j'aimerais à l'étranger, en Australie, en Angleterre, au Maroc, avec mon école. En quelques mois, nous travaillerions sérieusement pour préparer l'événement... »

« Mon plus jeune « poullin » est bien loin d'avoir donné le plein de ses moyens. Ma confiance en lui n'a jamais été plus forte que maintenant... »

La matinée passée tout entière à l'Ecole des Champions, confirme une fois de plus notre impression que les « as » anzinien nous réservent encore d'heureuses surprises.

Il y a encore de beaux matches en perspective !

Marcel POLVET.

La Victoire de Mascart

et d'un crochet du « droit », le voilà, Anzinien, à rouler les Anglais sur le plancher du ring.

(Les journaux.)



— Voilà au moins une autre « victoire du droit » que Lloyd George ne nous contestera pas !

Encore un camelot du roi « bon » pour la prison

Paris, 29. — La 11^e Chambre correctionnelle vient de condamner à deux mois de prison sans sursis et à un franc de dommages-intérêts, M. Chenetevier, employé de bureau, camelot du roi, qui, le 18 avril dernier, dans les couloirs du Palais de Justice, frappa à coups de gravoche l'avocat Lestrucq, en raison d'articles de celui-ci parus dans le journal « L'ère Nouvelle ».

LA FAUSSE RENTRÉE DES PÈRES BLANCS EN ROBE NOIRE



LA MAISON DES DOMINICAINS, A LILLE, RUE JEANNE-D'ARC, N. 9

On voit un de ces ecclésiastiques venant d'y arriver en auto et attendant l'ouverture de la porte.

Lors de la dernière séance du Conseil municipal, le maire de Lille présentait le rapport suivant :

« La congrégation dissoute des Dominicains a formé sous le nom de « Congrégation des Dominicains français pour les missions à l'étranger » une nouvelle demande en vue d'obtenir l'autorisation prévue par l'article 18 de la loi du 22 juillet 1901. Elle porte sur 15 établissements et concerne notamment celui de Lille, 9, rue Jeanne d'Arc.

« Sur les instructions de M. le Ministre de l'Intérieur, M. le Préfet nous prie de lui faire connaître notre avis sur cette demande.

« L'administration municipale étant, par principe hostile à toute ouverture d'établissements relevant un caractère confessionnel, nous vous prions d'émettre un avis défavorable. »

Pension de famille !

Il y a tout lieu de croire qu'en lisant cette note parue dans les journaux lillois, les Pères Dominicains ont dû avoir le sourire.

D'abord, parce qu'ils se doutent bien que l'avis défavorable émis par nos édiles, restera purement et simplement lettre morte et ensuite parce que les bons pères n'ont nullement besoin d'une autorisation pour rentrer, attendu qu'ils ne sont jamais « sortis » ou si peu !

Rappelons en ce qui concerne Lille, que la congrégation des Dominicains, laquelle avait été domoile dans un « modeste » immeuble qui occupait une bonne partie du premier tronçon de la rue Léon-Gambetta fut considérée comme dissoute en Avril 1903.

Les Pères quittèrent bien l'immeuble en question mais pas la ville. Sur leur robe blanche, ils passèrent une soutane. Le prêtre car ils sont tous ordonnés, en toutes choses, puis, sous la conduite de leur pieux conveneur M. l'abbé Volment, allèrent se réfugier là où ils sont à présent.

Il suffit pour s'en convaincre, de consulter la collection des annuaires de Lille.

On y remarque qu'en 1903, l'immeuble sis 9, rue Jeanne d'Arc, était occupé par deux négociants.

En 1906, c'est un mystérieux N... qui avait succédé à ces deux négociants.

En 1906, en 1907, en 1908, l'N... avait été remplacé par cette indication qui, depuis, fut toujours la même :

M. l'abbé Volment, Pension de Famille.

« La porte est fermée de 16 à 17 heures. Inutile de sonner. »

« Pension de famille ? »

Evidemment, par un heureux hasard, la Providence, a réuni dans cette pension les anciens membres de la congrégation dissoute. Il n'y a plus de congrégation puisque la loi l'interdit, mais il y a une réunion permanente des congréganistes. C'est kif-kif !

Est-il bien utile dans ces conditions de demander l'autorisation d'ouvrir un établissement déjà ouvert ? de reconstituer une congrégation qui n'a jamais été dissoute, en fait ?

Le gouvernement de M. Poincaré prend les Lillois pour plus naïfs qu'ils le sont !

Une bande noire a été capturée

ELLE AVAIT ESCROQUÉ 800.000 FRANCS EN MOINS DE TROIS MOIS

Paris, 29. — A la suite d'une plainte déposée par M. Mayer, confectionneur à Naisy-le-Sec, contre un nommé René Maupetit, commissionnaire en marchandises, rue des Petites-Ecuries, M. Garnier, ouvert une enquête et hier matin, il arrêtait René Maupetit, 26 ans, 40, rue de la Votie ; Pierre Brohier, 28 ans, 102, avenue Marillac, au Parc-Saint-Maur ; Daniel Kieniger, 39 ans, rue Ernest-Tennant, à Issy-les-Moulineaux ; Jean-Baptiste Schmidt, 43 ans, et son amie Madeleine Motry, tous deux en hôtel, 5, cité Chapal.

Ces cinq individus avaient formé une bande noire qui parvint, en moins de trois mois, à escroquer 800.000 francs de marchandises à plus de 50 commerçants.

Le concordat ne régna pas parmi la bande et ses membres se rouleront les uns les autres. Lors qu'en dernier lieu, la raison sociale fut placée sous le nom Kieniger, ses complices lui mangèrent jusqu'à son dernier sou.

La perception des droits de douane en Allemagne

La Haye, 29. — On apprend que, depuis hier, les droits de douane en Allemagne sont perçus en marks-or par 100 kilos d'articles importés.

Le paiement peut être fait au choix de l'importateur, dans une des monnaies suivantes : francs français, belges, suisses, luxembourgeois, livres-sterling, dollars, florins.

Le contentieux qui doit être perçu à la douane est calculé en multipliant le chiffre du tarif par un coefficient communiqué télégraphiquement chaque samedi aux postes douaniers et qui est valable pour le samedi suivant.

INTELLIGENCES AVEC L'EX-NEMI

Les lettres de M. Judet pendant la Guerre

L'inculpé disait notamment : « La question pour moi est, non la défaite allemande mais la durée de la guerre »

Paris, 29. — Les débats de l'affaire Judet se sont poursuivis cet après-midi.

Interrogé sur les lettres saisies dans la valise que portait Mme Hans Bossard, à Pontarlier, Ernest Judet explique que ces lettres étaient de la correspondance journalistique qu'il destinait à des amis suisses.

Comme le président Gilbert donne lecture de quelques extraits de lettres qui jugent à l'avance la politique anglaise et relatives aux raids de reppellins, M. Judet et M. Leouzon-Le-Duc, son avocat, protestent.

— Mais c'est un choix que vous lisez là.

— Ecoutez, répond M. Gilbert, qui continue de lire des extraits : « La question pour moi, écrit M. Judet, c'est non pas la défaite allemande, mais la durée de la guerre. Les gens comme nous seront complètement neutres. D'autres s'en tirèrent avec des richesses et tous les biens de ce monde. Ce seront des malins, sans scrupules... »

La meilleure preuve que ces lettres n'ont pas d'importance, dit plus tard Judet, c'est qu'elles n'ont pas été publiées par l'« Action Française » (Rires)

Ces lettres passeront sous les yeux de M. Bossard, le jugeais donc qu'elles n'avaient pas d'importance, puisque je les lui ai confiées. Mme Bossard, aujourd'hui, croit pouvoir en faire état. Ces lettres je les envoyais en Suisse à M. le comte Armand.

Des documents retrouvés comme par hasard

Or, ces lettres ne furent pas retrouvées, si ce n'est comme par hasard en 1920.

Elles apparurent alors tout d'un coup, observe M. Leouzon-Le-Duc, et furent publiées.

C'est tout de même curieux, remarque M. Judet.

— Nous entendrons à ce sujet M. Albert Thomas, déclare M. le procureur général Lescouvé.

M. Judet réplique en haussant les épaules : Et dire que l'accusation repose sur des

EN DEUX LIGNES

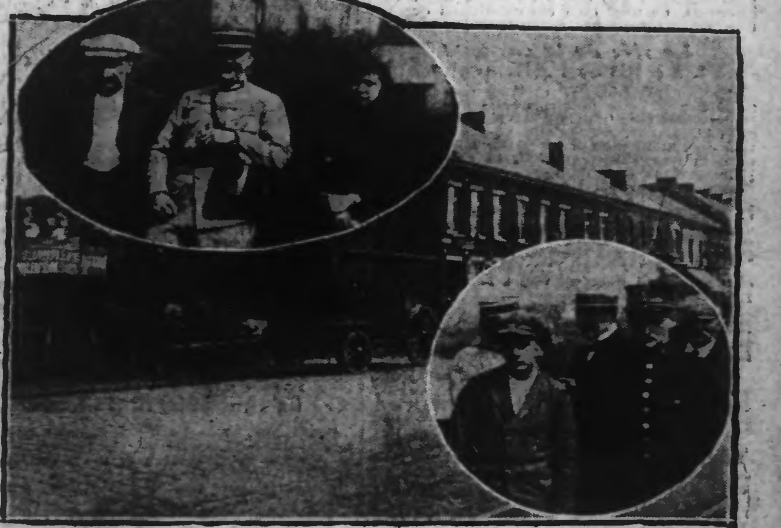
Bruxelles. — L'ex-président de la République de Brésil a visité la capitale belge.

Paris. — On dément le bruit d'une aggravation de l'état du maréchal Lyautey.

Le Conseil supérieur des Pupilles de la Nation s'est réuni vendredi en session ordinaire.

Une confrontation à la frontière franco-belge

L'auteur du crime de Sebourg et du vol de Sepmeries en présence de ses complices



Nous avons relaté l'émouvante confrontation qui avait lieu à la frontière franco-belge. Jeudi matin, l'auteur du crime de Sebourg et du vol de Sepmeries, Nicolas Guerts, fut confronté avec son cousin, Gustave Créteur, son complice dans le meurtre de la jeune Bassen, et les époux Créteur-Mouillard, de La

Les Écoliers Lillois à la mer



Nous avons rendu compte hier dans nos dernières éditions du voyage à Malo-les-Bains qu'ont effectué cette année à cette époque « Le Dénier des Ecoles Laïques de Lille », aux lauréats du certificat d'études primaires. Notre photographie montre les deux jumeaux des écoles de Lille, qui ont été distingués par le jury.